

Parce qu'un personnel mieux informé est mieux protégé... Le SNU vous informe



POUR LA SECONDE ANNEE CONSECUTIVE SURCOMPLEMENTAIRE BAISSE DES COTISATIONS POUR 2020

Surcomplémentaire Actifs	Option 1	Option 2	Option 3
Famille au sens de la Sécurité Sociale et conjoint non à charge SANS Mutuelle	3,50€*	3,50€*	6,65€*
* tarif en baisse par rapport à 2019 (respectivement 4€, 4€ et 7,60€ en 2019)			

Surcomplémentaire Inactifs	Option 1	Option 2	Option 3
Famille au sens de la Sécurité Sociale et conjoint non à charge	4,40€*	4,40€*	8,40€*
* tarif en baisse par rapport à 2019 (respectivement 5,20€, 5,20€ et 9,60€ en 2019)			



POUR VOUS INFORMER,
SUR QUEL SYNDICAT
COMPTEZ-VOUS ?

<https://elections-pole-emploi.fr/2019>

www.snutefifsu.fr/pole-emploi

[@snu.pole.emploi.fsu](https://www.facebook.com/snu.pole.emploi.fsu)

[@SnuPoleEmploi](https://twitter.com/SnuPoleEmploi)



12 septembre 2019